

4^{ÈME} RÉCEPTION DES INTERNES EN MÉDECINE GÉNÉRALE AU CONSEIL GÉNÉRAL

Fort du succès des trois premières éditions, Maurice Leroy, ancien ministre, député de Loir-et-Cher, président du Conseil général de Loir-et-Cher, et Jean-Paul Pinon, vice-président du Conseil général chargé de la démographie médicale, accueillent de nouveau cette année les internes en médecine à l'Hôtel du Département pour une réception en leur honneur et une conférence-débat sur le thème de la compatibilité du salariat et de l'exercice libéral.

Les internes du Loir-et-Cher à l'honneur

Les internes en médecine générale en stage de 6 mois en milieu hospitalier et auprès des médecins généralistes étaient 25 de mai à octobre 2012 et sont 32 pour la session d'hiver de novembre 2012 à avril 2013.

Depuis plusieurs années, **le Conseil général s'est engagé dans une démarche volontariste pour renforcer l'offre de soins dans le département et répondre aux enjeux actuels de la démographie médicale.** Le développement de l'attractivité du département passe notamment par l'amélioration des conditions d'accueil des stagiaires et par la promotion des maîtres de stage.

Il est indispensable de bien informer les médecins et étudiants afin qu'ils connaissent mieux les opportunités offertes par nos territoires pour leur qualité de vie professionnelle et privée. A cette fin, **le Département a édité un guide : « S'installer en Loir-et-Cher ».**

Ce guide démontre que **le sens de l'accueil en Loir-et-Cher n'est pas un vain mot et il se traduit en acte** avec le guichet unique d'information, l'aide aux maisons pluridisciplinaires et aux pôles médicaux, l'aide pour une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les équipes médicales, l'allocation logement et transports qui a bénéficié à 18 étudiants depuis 2011, etc.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Ainsi, cette réception conviviale qui réunit les partenaires sociaux et médico-sociaux traduit la **volonté de rendre le département attrayant pour les jeunes médecins afin de les inciter à s'installer et poursuivre leur carrière en Loir-et-Cher.**

Pour cette 4^{ème} réception annuelle, l'événement a deux nouveaux partenaires: le Collège Régional des Généralistes Enseignants du Centre (CRGE), association des maîtres de stage en médecine générale, et GRACE IMG, le syndicat des internes en médecine générale.

Une conférence-débat sur le thème de l'installation

Cette réception est précédée d'une conférence-débat de Jean-Paul Sureau, expert comptable, qui vient présenter **la possibilité d'exercer la médecine générale en cabinet ambulatoire sous la forme d'un salariat.** Il s'agira de démontrer que salariat et exercice libéral ne sont pas incompatibles.

Pour profiter de cette intervention, les internes en médecine générale du Loiret et de l'Eure-et-Loir ont aussi été conviés à cette soirée.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12